



15ème législature

Question N° : 6547	De Mme Cécile Muschotti (La République en Marche - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique >environnement	Tête d'analyse >Parcs nationaux - Parc national de Port-Cros	Analyse > Parcs nationaux - Parc national de Port-Cros.
Question publiée au JO le : 20/03/2018 Question retirée le : 03/04/2018 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

Mme Cécile Muschotti interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur le manque de moyens mis à disposition au sein des parcs nationaux. En effet, les élus de la ville d'Hyères ont alerté Mme la députée suite au refus de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) de consentir au rattachement du budget du parc national de Port-Cros. De plus, la situation devient absurde, les moyens sont en réduction et les missions ne cessent de s'élargir dans les parcs nationaux (loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux) et ces dispositions sont accompagnées d'une sous-représentation des parcs nationaux au sein de l'AFB. Il existe une forte inquiétude du personnel du parc national de Port-Cros quant à la visibilité de son avenir. C'est pour ces raisons qu'elle lui demande quelles sont les mesures envisagées par l'État pour accompagner les parcs nationaux et leur donner les moyens de leurs ambitions.